


AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatif à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer LE 15/10/2024</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>1,6 OCT. 2024</p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> <p>Le Maire Laurent BELUZE</p> 
---	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par rétrocession, échange ou substitution :

Dossier d'attribution n° RR 42 24 0072 01

Qualité de l'attributaire : Mme Hélène BERTAUD, Ingénieur (télécom)

Motif de l'attribution : AGRICULTURE - CONSOLIDATION - BAILLEUR Attribution, dans le cadre de l'article L 143-2 du CRPM, d'une superficie de 1 ha 18 a 71 à Hélène BERTAUD qui a pour projet de se comporter en bailleur au profit de M. Christian CHASSIGNOL, agriculteur, pour la consolidation d'exploitation agricole individuelle contiguë aux biens en vente.

Conditions financières : 2 922,00 euros HT

Parcelles concernées :

Commune de RENAISON (42) - Surface sur la commune : 1 ha 18 a 71 ca
'LA BRATIERE' : AN-19

Superficie totale : 1 ha 18 a 71 ca